

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MAIRIE DE HETTANGE-GRANDE
CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE HETTANGE-GRANDE

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Séance du 11 avril 2024

DCM N° 24-04-11-13

Date de convocation et d'affichage : 28 mars 2024

La séance, présidée par Monsieur Roland BALCERZAK, Maire, est ouverte à 18h30.

Sont présents :

M. BALCERZAK Roland, Maire

MM. Mmes CONTRERAS Céline, DEROUT Aurélie, GALLINA Nadine, GANTIER Paul, HEIL Régis, JACQUEMOT Emmanuelle, PATAT Hervé, ROBINET David, Adjoint

MM. Mmes BARTHELEMY Claude, DAP Frédéric, FRANCK Virginie, GARAVAGLIA Karine, GIACOMIN Quentin, GWIAZDA Daniella, KERBER Bernadette, KRIEGER Marie-Odile, MARQUES DA SILVA Constantin, OLIGER Yannick, PALLUCCA Didier, PAQUET Christopher, PARPETTE Jerry, PORTA Jules, ROSIN Laurette, SCHOUVER Franck, VEIDIG Patricia, Conseillers Municipaux

Ont donné procuration : Mme MAGGI Isabelle à Mme DEROUT Aurélie, Mme DUPLANTIER Monika à Mme GALLINA Nadine.

Sont absents : Mme DEROCHE Evelyne.

Le Conseil Municipal a choisi comme secrétaire de séance M. Quentin GIACOMIN.

Objet : Budget Primitif Principal - Exercice 2024

Rapporteur : M. Régis HEIL, Adjoint au Maire

Le Budget Primitif Principal de la Ville de Hettange-Grande est présenté.

Des éléments de synthèse, les divers éléments soumis au vote, et notamment les annexes, constituent l'ensemble des documents budgétaires.

Le Budget Primitif proposé pour 2024 est globalement équilibré, conformément au Débat d'Orientation Budgétaire, qui s'est tenu le lundi 25 mars 2024.

En conséquence, la délibération suivante est soumise à l'approbation du Conseil Municipal.

LE CONSEIL MUNICIPAL

La Commission des Finances entendue,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L.2312-1 et suivants,

VU la délibération en date du 25 mars 2024 relative au Débat d'Orientation Budgétaire,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

DÉCIDE :

- **D'APPROUVER** le Budget Primitif Principal conformément au document annexé à la présente délibération et comme suit, en précisant que le vote est effectué au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement et d'investissement.

Budget principal	Montant
Section de fonctionnement	
Dépenses et recettes	8 281 907,36 €
Sectionnement d'investissement	
Dépenses et recettes	6 027 948,01 €

Vu et présenté pour enrôlement,
Signé :

Le Maire de Hettange-Grande,
Roland BALCERZAK

Séance ouverte à 18h30 sous la Présidence de Monsieur Roland BALCERZAK, Maire.					
Nombre de membres : 29		Vote			
Présents	Suffrages exprimés	Pour	Contre	Abstention	Non-participation
26	28	28	0	0	0
Décision : ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ					
Service à l'origine de la DCM : Service des Finances					
Commission : Finances					
Référence nomenclatures « ACTES » : 7.1 Décisions budgétaires					